

La Présidence slovène de l'UE abordera "les évolutions démographiques négatives au sein de l'UE"



Le 25 juin 2021

La présidence slovène de l'UE débutera le 1er juillet 2021, et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. La Slovénie prend ainsi la tête du Conseil de l'UE après le Portugal, qui avait succédé à l'Allemagne début janvier. Les programmes des trois pays ont été axés sur la lutte contre les conséquences de la pandémie, le retour à un fonctionnement normal de l'Union européenne et le renforcement de la résilience européenne face aux crises futures.

Les priorités semestrielles de la Slovénie se concentreront sur :

- **une Union européenne de la santé:** autonomie en matière de produits, recherche et dispositifs médicaux;
- un résilience européenne face aux **cyberattaques** ;
- la **relance économique** avec une utilisation efficace des fonds de relance de l'UE, dans un contexte de transitions verte et numérique ;
- l'organisation de la **Conférence sur l'avenir de l'Europe:** réunions plénières, forums de citoyens et plateforme numérique de la Conférence;
- le **renforcement du mode de vie européen et l'État de droit** : "*Dans un même temps, nous souhaitons montrer comment l'État de droit peut être toujours plus renforcé dans le plein respect des systèmes constitutionnels et des traditions nationales*" ;
- **relever les défis démographiques** : "*La Slovénie attirera également l'attention sur le besoin de contrer les tendances démographiques négatives au sein de l'UE*".
- **l'action extérieure de l'UE** : investissement dans les relations transatlantiques, focus sur les Balkans occidentaux et gestion des migrations.

La FAFCE se réjouit de l'inclusion des défis démographiques dans les priorités de la Slovénie, et encourage la présidence slovène à travailler en faveur d'une Europe résiliente et durable, avec un accent tout particulier pour la famille, clé de l'avenir de l'Europe. De manière concrète, les politiques démographiques et familiales doivent être incluses de toute urgence dans les plans de relance nationaux, et les fonds de relance de l'UE doivent être en partie consacrés à assurer leur efficacité.

- Pour en savoir plus, écoutez le webinaire FAFCE, organisé avec le PPE, sur "Les défis démographiques et l'avenir de l'Europe".